



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

Organisations syndicales et fédérations
professionnelles régionales :

Fédération des Arts de la Rue Auvergne
Rhône-Alpes, FEVIS, Forces Musicales, Grand
Bureau, Groupe des 20, Jazz(s) RA, Le
Maillon, Profedim, SCC, SMA, SNSP,
Syndeac, Synavi, France Festival

Nos réf. : S2104-02212

Le Conseil régional, le **08 AVR. 2021**

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales et
fédérations professionnelles régionales,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention de votre courrier du 7 avril
2021, dans lequel, vous évoquez le dialogue régulier que vous avez eu, depuis le début de la
crise sanitaire, avec la Région. Je suis très conscient des conséquences de la crise sanitaire
pour les acteurs de la culture et très attentif à ce que vous soyez accompagnés de manière
très suivie jusqu'à la reprise.

Comme je l'avais indiqué à un certain nombre d'entre vous lors d'une première
réunion téléphonique le 18 mars 2020, j'ai demandé à Florence Verney-Carron, vice-
présidente déléguée à la culture et au patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de
garder un dialogue constant avec vous pour analyser la situation dans laquelle se trouve le
secteur de la culture, et plus particulièrement du spectacle vivant et aborder l'avenir, qui doit
permettre une relance forte du secteur.

Je souhaite en premier lieu, vous informer précisément des mesures
exceptionnelles d'urgence en faveur du secteur culturel prises durant l'année 2020 :

- Fonds régional d'urgence culturel : ce fonds, mis en place dès avril 2020,
permettait à tout acteur culturel ayant subi une perte de chiffre d'affaire et ayant accompli des
investissements sur la période de janvier 2018 à fin août 2020, de bénéficier d'une aide d'un
montant maximal de 5000 €. Au total, 913 dossiers, pour un montant de 3 710 917 €, toutes
esthétiques confondues, ont pu être soutenus. Plus de 300 dossiers concernent le spectacle
vivant. Il est à noter que parmi les bénéficiaires figurent environ la moitié de structures qui
n'étaient précédemment pas aidées par la Région, ce qui a été l'occasion de nouer des
partenariats plus larges qu'antérieurement.

- Aide à des secteurs dont les activités ont pu reprendre après la 1ère phase de
crise : librairies pour un montant de 230 500 €, filière de la production cinématographique pour
un montant de 1 181 000 € et jeu vidéo pour un montant de 300 000 €.



Ces éléments vous montrent que, dès l'année 2020, la collectivité a dégagé des moyens financiers supplémentaires pour soutenir le milieu culturel dans cette période très difficile. Par ailleurs, comme vous le savez, l'ensemble des subventions aux lieux, compagnies et festivals ont été maintenues au même niveau qu'en 2019 sans prendre en compte la notion du service fait mais en s'adaptant aux dépenses engagées par les différentes structures. Il s'agit de mesures extraordinaires, allant au-delà des dispositions réglementaires et des engagements réciproques.

Les engagements que j'avais pris sont donc d'ores et déjà tenus, ils le seront également pour 2021. En effet, la Région a assuré ce maintien des subventions en 2020 et dès la commission permanente du 26 mars 2021, 211 subventions (127 lieux de spectacle et 84 compagnies et ensembles), pour un montant total de 17 383 000 euros, ont été attribuées au même montant qu'en 2020. Cet engagement essentiel pour moi dans cette période si dure pour notre pays et le milieu culturel a été tenu, très tôt dans l'année. Les aides aux projets seront quant à elles proposées à la Commission permanente de début juin (comme les années précédentes), et donc avant les élections régionales. Quant aux paiements, ils seront effectués au vu des dépenses engagées et des situations budgétaires des structures, conformément aux engagements pris.

Je vous confirme également, conformément au plan de relance régional annoncé en mai 2020 que les dispositifs « terre d'artistes » et « terre de festivals » seront effectivement mis en œuvre dans le cadre de la reprise des activités culturelles. Il s'agit d'une question de principe et de confiance réciproque.

Vous souhaitez également que nous puissions étudier un nouveau plan de relance, pour le secteur culturel sur l'année 2021, assorti d'une ligne budgétaire exceptionnelle. Lorsque les conditions seront réunies pour que l'Etat autorise la réouverture des lieux culturels, je vous confirme que la Région mettra en place un dispositif destiné à accompagner la reprise. Ces mesures seront adaptées aux conditions de relance connues et permettront de s'y adapter, y compris en prenant en compte des formes innovantes.

Nous devons continuer à être mobilisés pour que cette crise sanitaire ne produise pas une hécatombe culturelle et qu'à la sortie du confinement nous puissions retrouver ce qui faisait la force de notre Région et le partage d'émotion propre à la culture. J'y serai personnellement vigilant.

Pour accélérer la sortie de crise sanitaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a proposé son soutien à l'Etat pour lancer une grande campagne de vaccination à l'échelle de tout son territoire. Notre objectif est de contribuer, comme depuis le début de la crise, à réunir les conditions d'une reprise la plus rapide possible de l'ensemble des activités de la vie sociale.

Je souhaite que le dialogue instauré entre vos organisations et la Région, depuis le début de la crise, se poursuive pour réfléchir ensemble à l'évolution de la situation et aux meilleures conditions pour le futur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent WAUQUIEZ